

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Ville de Noyelles Godault

ZA Quai du Rivage

Maître d'Œuvre : CAHC
Communauté d'Agglomération
Mines-Carvins
242 Blvd Schwetzer
62253 BEUVES BEAUMONT
TEL : 03.21.79.13.79
FAX : 03.21.48.64.65

Bureau d'Etudes Techniques
B.E.T.
berim
897 Boulevard de Liège
59000 BOUSU
TEL : 03.57.08.18.20
FAX : 03.57.08.18.21

DIAG AVP PRO DCE PA EXE
dwg: _____
xref: _____

PLAN DE COMPOSITION

IND.	DATES	MODIFICATIONS	DESINE PAR	VERIFIE PAR
A	Oct. 2014	PERMIS D'AMENAGER	J.D.	D.G.

Date: 15/10/14 Ech: 1/1000 N° PA04 ND: A

LEGENDE

- Tranche ferme
- Tranche conditionnelle
- Parcelle d'activité

Réglementation du PLU :

- Accès de voirie de 4.00m minimum
- Les façades avant des constructions doivent être implantées avec un recul minimum de 5 mètres de la limite d'emprise des voies publiques ou privées.
- L'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives doit être telle que la distance soit égal ou supérieur à la hauteur divisé par 2.

